

Bénéficiez de la TVA à

5,5%

La confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment ([CAPEB](#)) a fait part au Ministre, Jean-Louis Borloo, de son inquiétude quant à une éventuelle application de la **TVA** à 5.5% aux seuls travaux de rénovation écologiques.

Face à l'idée émise par le Ministre de l'Ecologique et du Développement durable, la CAPEB oppose des risques économiques. Elle parle notamment d'un impact désastreux à prévoir sur l'activité et l'emploi dans le secteur du bâtiment. Il est question de 2.8 milliards d'euros de pertes et 24 000 emplois en moins (chiffres **CAPEB/I+C**).

Complications administratives en vue

Au-delà de la dimension économique, la **CAPEB** pointe aussi la complexité administrative qui découlerait d'une telle initiative. Elaborer de listes exhaustives de matériaux tenus à jour tiendrait du "casse-tête et serait source d'erreurs", selon le Président de la **CAPEB**, Patrick Liébus. "Désastreuses", "accablantes", la confédération ne trouve plus de mots assez forts pour définir les conséquences qu'aurait un retour sur la **TVA** à 5.5%.